

200 DE LA LÉGISLATION,
les évènements, les circonstances, &
sur-tout par les intérêts & les passions
des personnes qui sont à la tête des
affaires. Les Loix trop flexibles de
votre constitution, parce qu'elles ne
se communiquent pas une force mu-
tuelle, se prêtent trop aisément
à tout. Nulles, sous Henri VIII. &
Elisabeth, elles reprennent quelque
vigueur sous Jacques, parce que ce
Prince timide a moins de talens que
ses prédécesseurs pour parvenir à ses
fins. Voyez comme elles changent
de forme, &, pour ainsi dire, de
nature entre les mains des deux
Charles, de Cromwel, de Jacques II.
& de Guillaume III.

CHAPITRE III.

*Caractère des Loix nécessaires pour réprimer
& régler l'ambition dans l'Etat & dans
les Magistrats.*

MILORD étonné, & peut-être conf-
terné de ce qu'il venoit d'entendre,
parut un moment rêveur & pensif; &

OU PRINCIPES DES LOIX. *Liv. II.* 201

il se seroit abandonné à ses réflexions,
si notre Philosophe ne l'en eût tiré,
en m'adressant quelques paroles étran-
gères aux matières qui nous occu-
poient. Revenons à nos Loix, dit
Milord avec vivacité. Vous me voyez
dans une situation violente; ce n'est
pas vous qui m'affligez, ce sont les
erreurs de mon pays qui m'inquiètent.
Plus on médite sur la nature du cœur
humain & les principes qui doivent
guider un Législateur, plus il est
impossible de ne pas plaindre les
sociétés. Souvent elles ne savent ce
qu'elles veulent, & plus souvent
encore elles se livrent à des espéran-
ces insensées, & prennent une route
opposée à celle qu'elles cherchent.
Puisque les passions les plus funestes
ont dicté presque toutes les Loix, il
est juste que l'Histoire n'offre qu'un
tableau presque continuel de misères,
de désastres & de calamités. Le passé
ne me touche guères; mais que ce
passé est un malheureux augure pour
l'avenir! Que de tristes réflexions.....
Je ne puis cependant résister au desir
de connoître des vérités qui m'affli-
geront; & je n'ai pas oublié qu'après

avoir proposé des Loix contre l'avarice, vous devez attaquer l'ambition.

Soit, répondit notre Philosophe, mais je vous avertis que je n'ai rien de consolant à vous dire. Je crois, poursuivit-il, avoir prouvé que l'Etat ne pouvoit estimer les richesses, sans que les citoyens ne les considérassent aussi; j'ajoute actuellement que l'ambition d'une République se communiquera nécessairement à ses citoyens. Quoique l'avarice & l'ambition exposent également un peuple à mille dangers, & le conduisent enfin à sa ruine; je mets cependant une grande différence entre ces deux passions. L'une avilit nécessairement & dégrade l'ame, l'autre peut quelquefois l'élever & l'agrandir. Une République avare ne fera jamais rien de grand, parce que le citoyen y préfère sa fortune particulière à la fortune publique. Nommez-moi, je vous prie, une vertu utile à la société que le Législateur puisse donner à des hommes avarés. Il n'en est pas de même d'une République ambitieuse; elle peut aimer la guerre, se rendre incommode à ses voisins, conquérir des

Provinces, & faire cependant envier son fort, sa gloire & son bonheur. Si ses Loix ont eu soin d'associer à cette passion les vertus avec lesquelles elle peut s'allier, tels sont le courage, l'amour de la liberté & de la Patrie, la générosité, le désintéressement, &c. Le citoyen, si je puis parler ainsi, n'est alors ambitieux que de l'ambition publique; il s'enyvre de la fortune de l'Etat, & met sa gloire à le servir & à se sacrifier à ses intérêts. Tels ont été plusieurs peuples anciens, & sur-tout les Romains, qui, faisant une guerre continuelle pour s'agrandir, conquièrent l'Italie plus par leurs vertus que par la force de leurs armes.

C'est parce que l'ambition peut avoir des commencemens heureux & brillans, que la politique lui fait si aisément grace; & qu'il n'y a presque point de Législateur, qui, par ses établissemens, n'invite la République à s'agrandir. Quoique l'ambition, habilement ménagée, fonde les efforts du Gouvernement, & donne quelquefois aux citoyens des vertus que nous devons aimer & respecter, je crois cependant que les Loix doivent

proscrire, sans pitié, cette passion. Les qualités héroïques que nous admirons le plus dans les Romains, peuvent se trouver, avec le même éclat, dans une République, qui, par principe de modération, aimera la paix, & ne fera la guerre que pour se défendre: Lacédémone en est la preuve. N'y a-t-il pas même une gloire supérieure à la gloire des conquêtes? J'entends la gloire qui résulte de la pratique de la justice, & qui s'occupe du bonheur de tous les hommes. Avec quelque vertu que l'ambition soit associée, n'est-il pas vrai qu'elle lui communique insensiblement sa rouille, & l'altère peu-à-peu?

Je ne me trompe point, Milord, quand je dis que l'ambition dénature toujours un peu les vertus qu'on lui joint. Avec cette confiance qu'inspirent toujours les forces & les succès, consultera-t-on avec soin les règles les plus exactes de la justice? Un peuple ambitieux ne contractera-t-il pas naturellement une certaine âpreté de caractère qui rendra ses vengeances terribles? Il ne connoîtra point l'indulgence dont les hommes ont tant

de besoin; il se fera un droit des gens, qui, par sa rigueur, se rapprochera de l'injustice. Desirera-t-on de subjuguier ses voisins; prendra-t-on la peine de les soumettre, & ne desirera-t-on jamais de s'enrichir de leurs dépouilles? Tous les peuples ambitieux ont jugé, sans qu'ils s'en aperçussent, de l'importance de leurs succès par le butin que leur valoit la victoire. Dans les plus beaux tems de la République Romaine, ses Généraux exposoient dans leur triomphe les dépouilles des vaincus; & le peuple qui se repaissoit avec plaisir de ce spectacle, n'avoit pas, sans doute, un désintéressement aussi entier que les Spartiates, qui ne faisoient la guerre que pour se défendre ou protéger leurs alliés. L'ambition soutenoit ainsi l'avarice. Chacun voudra étendre ses héritages, à l'exemple de la République qui veut étendre ses domaines. Aussi l'usure qu'on vouloit proscrire, subsista-t-elle; & les riches corrompus par leur ambition, n'oublièrent point l'art de faire valoir leur argent. De-là, la longue résistance qu'on fit à l'établissement des Loix agraires, & la

négligence éternelle avec laquelle elles furent observées.

Enfin n'est-il pas vrai que l'ambition détruira toujours la grandeur qu'elle a élevée ? Les vertus doivent s'affaiblir insensiblement & disparaître sans retour , puisque l'avarice est sans cesse excitée. La décadence est plus lente tant qu'on fait la guerre à des Nations pauvres ; mais avec quelle célérité un peuple ne court-il pas à sa ruine , quand ses armées ont vaincu des provinces riches & puissantes ? Vous vous rappelez ce que je disois , il n'y a qu'un moment , de la corruption que le butin de Platée fit naître à Lacédémone ; je pourrois vous désigner en détail les vices que les Romains durent à leurs guerres Poniques , & ceux qu'ils rapportèrent des différentes contrées de l'Asie qu'ils soumirent. Quand les richesses auront enfin détruit les vertus que l'ambition s'étoit associées , la République sera avilie par les vices bas qu'on reproche aux Carthaginois , ou déchirée par ceux qui allumèrent les guerres civiles des Romains. Si la mollesse , la lâcheté , la basse intrigue & le

mensonge n'y règnent pas , il s'élèvera des Marius , des Sylla , des César , des Pompée , des Octaves ; & ces citoyens ambitieux jeteront les fondemens d'une tyrannie perpétuelle.

Si l'ambition est si funeste pour les peuples mêmes qui ont eu l'habileté de lui associer les plus grandes vertus ; si ces peuples se sont toujours perdus par les succès mêmes qui ont d'abord élevé leur fortune , sera-t-on surpris des maux sans nombre qui assiègent ces Etats qui ont osé être ambitieux , & aspirer à faire des conquêtes , quoique leur constitution se refusât à toute espèce d'agrandissement ? Succombant sous le poids de leurs entreprises , & se croyant par vanité dignes d'une grande fortune , des obstacles insurmontables les ont inutilement avertis de leur foiblesse. Ils ont recouru aux expédiens , & épuisé leurs ressources. Il auroit été plus commode & plus aisé de vivre en paix , que de faire sans cesse de nouveaux efforts & des guerres infructueuses. Le comble du ridicule , c'est qu'on ait imaginé que l'argent étoit l'ame des succès. Quelques Princes ont cru qu'avec l'argent , qui a

perdu la République Romaine, ils acheteroient une grandeur qu'elle ne devoit qu'à son courage, à sa discipline, à sa patience, à sa magnanimité, à son désintéressement, à son amour de la gloire, de la Patrie & de la liberté, à sa tempérance, en un mot à ses bonnes mœurs. Ils ont fait la guerre en banquiers. Qu'en est-il arrivé? Ils ont eu l'ambition & les vices de Carthage. Les finances du fife se sont épuisées, les sujets mercénaires ont mis leurs services médiocres à un prix exorbitant; & si ces Etats subsistent encore, c'est que leurs ennemis aussi vieieux & aussi foibles qu'eux, ne peuvent avoir que de demi succès qui les ruinent également.

De ces réflexions, Milord, que faut-il conclure? Que le Législateur devant s'occuper du soin de former une République éternelle, ne doit donc pas lui permettre d'être ambitieuse. Qu'il ne croye pas que de grandes provinces fassent le bonheur & la force d'un Etat, & qu'il lui défende expressément de faire la guerre pour agrandir ses domaines. La guerre offensive doit être regardée, par le

Législateur, comme un crime, & la guerre défensive comme le rempart de la République; qu'il pense donc qu'après avoir rendu les citoyens heureux par la justice, il faut en faire des soldats capables de défendre leur bonheur. Apprenez-leur à mourir avec plaisir pour la Patrie. Dès le berceau instruisez les enfans à respecter leurs défenseurs. Que la valeur soit, après la justice, plus honorée que tout le reste. Multipliez les récompenses qui lui sont dûes, mais avec cette sage économie qui, loin de les dégrader, les rend plus précieuses. Les couronnes civiques des Romains étoient un établissement admirable; il est beau que des hommes qui prodiguent leur sang, sachent estimer la vie d'un citoyen. Que vos jeunes gens exercés à des jeux qui fortifient le tempérament & donnent du courage, aiment la paix, non pas par crainte des maux & des dangers de la guerre; mais parce qu'ils seront contens de leur sort; mais parce qu'ils seront persuadés que la paix est l'état naturel des hommes, & que la force ne doit être employée que contre des animaux

féroces qui ne peuvent se gouverner par les lumières de la raison.

Je me rappelle un beau morceau de Platon. N'est-il pas injuste, n'est-il pas honteux, fait-il dire à Socrate, que des villes Grecques soient mises en servitude par des Grecs? Notre devoir, au contraire, si quelque Puissance étrangère vouloit les asservir, ne seroit-il pas de veiller à leur sûreté & de les défendre? Nos soldats se déshonorent, & déshonorent leur victoire & le champ de bataille, en dépouillant les ennemis vaincus & privés de la vie; est-ce là le prix que doit se proposer la valeur? Craignons de profaner la sainteté des Temples, en y portant les armes & les enseignes des vaincus; les Dieux qui nous invitent à nous aimer, rejettent de pareilles offrandes. Respectons les fruits de la terre, ne soyons jamais des incendiaires; que gagnerons nous à rendre nos ennemis implacables? il ne peut point y avoir de véritable guerre entre les Grecs; s'ils sont obligés de prendre les armes les uns contre les autres, qu'ils se traitent comme des amis qui doivent

bientôt se réconcilier; que le vainqueur contraigne moins le vaincu à céder à la nécessité, qu'il ne l'invite à écouter les conseils de la raison; qu'il le corrige en ami pour le rendre sage, & non pas en ennemi pour le perdre. Si une ville a des torts, les femmes, les enfans, les maisons, les temples, les sépultures, les murailles ne sont pas coupables, & nous ne devons punir que les auteurs de l'injustice.

Voilà une doctrine très-sage, la morale l'approuve, parce qu'elle est honnête, & la politique doit l'approuver, parce qu'elle est utile; mais Platon ne lui donne pas assez d'étendue. Ce qu'il dit des Grecs, je voudrois que le Législateur le dît de tous les hommes; car la terre entière est notre Patrie commune, comme la Grèce l'étoit des Grecs. D'ailleurs s'il importe aux Grecs d'être raisonnables les uns à l'égard des autres, pourquoi leur seroit-il avantageux d'être déraisonnables envers les étrangers? On m'objeete ordinairement qu'il est bien difficile d'inspirer une pareille modération aux citoyens, pendant

212 DE LA LÉGISLATION,
qu'on fait tous ses efforts pour en faire d'excellens soldats. Aussi conviens-je qu'il n'est pas aisé de donner de bonnes Loix à une République. Je fais que les Spartiates mêmes n'ont pas toujours montré la modération que Lycurgue leur avoit recommandée; on peut leur reprocher la guerre de la Messénie, qui ne finit que par la ruine entière de ses habitans. La haine que nous inspire l'injustice d'un ennemi, n'est que trop propre à nous faire illusion. Après s'être défendu avec succès, on sera porté à croire qu'il est permis & utile de se venger. L'amour de la gloire nous trompera; on dira, comme Caton, qu'il faut détruire Carthage, parce qu'elle est puissante; on croira que c'est une entreprise glorieuse, parce qu'il faut pour l'exécuter des qualités & des talens que les hommes ont raison d'estimer. A force de considérer les vertus militaires, on craindra qu'une paix trop longue ne soit capable de les affoiblir; on pensera que la discipline la plus vigilante ne suffit pas pour exercer les soldats, & qu'il importe de faire quelquefois la guerre pour ne pas laisser amollir

OU PRINCIPES DES LOIX. *Liv II.* 213
le courage. Plus je sens combien les conseils de cette mauvaise politique ou de nos passions peuvent nous égayer, plus je suis persuadé qu'il est nécessaire que le Législateur nous avertisse de nos devoirs de la manière la plus claire, & nous montre tous les écueils où nos passions, quelquefois déguisées en vertus, peuvent nous conduire.

Il s'en faut bien que la plus grande modération & le plus grand courage soient incompatibles; si leur alliance est rare, c'est que les Loix ne l'ont presque jamais préparée. Qu'il soit donc ordonné à tous les citoyens de croire que la guerre est le plus grand des maux après la ruine de la République, & la paix le plus grand des biens après la conservation des Loix. Que toute guerre qui n'est pas entreprise pour se défendre, soit regardée comme une injustice; que celui qui l'aura conseillée, réponde du sang de ses citoyens, & puisse être cité devant les Tribunaux comme un ennemi public. Que ces maximes, pour devenir l'esprit national, soient enseignées par les vieillards aux jeunes

214 DE LA LÉGISLATION,
gens, & que les mères mêmes en instruisent les enfans, dès que leur ame développée commencera à faire usage de leur sens. Si vous ne savez pas instruire & régler le courage de vos soldats, s'ils ignorent où, comment & pourquoi ils doivent vaincre, foyez sûrs que leur amour pour la gloire & leurs succès ne tarderont pas à donner à la République une ambition ruineuse. Que sous prétexte de prévenir l'ennemi, ou pour quelque autre raison que ce soit, il ne soit jamais permis de porter la guerre sur son territoire. Attendez - là sur votre frontière, par-là vous lui laisserez plus de tems pour calmer son emportement, vous serez vous-même moins tenté d'abuser de votre victoire, & les conditions de la paix seront moins difficiles. La Loi ordonnera de vaincre ou de mourir, parce qu'elle aura préparé les citoyens à préférer la gloire à la vie; mais elle défendra, sous peine d'infamie, de poursuivre un ennemi qui a pris la fuite, de dépouiller les morts, & de faire du butin. Ainsi la victoire vous sera disputée avec moins d'opiniâtreté, & vous ne vous

OU PRINCIPES DES LOIX. Liv. II. 215
laisserez corrompre, ni par l'ambition, ni par l'avarice.

Ne vous contentez pas d'avoir, à l'exemple des Romains, un collège de Prêtres Fessaliens pour juger de la justice ou de l'injustice de la guerre, & remplir les lentes formalités avec lesquelles elle doit être déclarée. Vous seriez trop heureux qu'on vous reprochât la sage lenteur que les Grecs reprochèrent aux Lacédémoniens. Une déclaration de guerre ne peut être méditée trop long-tems; ce n'est que quand elle est faite qu'il faut agir avec célérité pour étonner ses ennemis & hâter le retour de la paix. Etablissez une classe de Magistrats, dont la seule occupation soit de conserver la paix. Ils seront toujours prêts à réparer les torts & les injures que vous aurez pu faire par ignorance ou par emportement. Il leur sera ordonné de prévenir tout sujet de rupture & de cultiver l'amitié de vos voisins. S'il s'élève quelque différend entr'eux, ils travailleront à les concilier. Ils négligeront, par générosité, toutes ces bagatelles puériles dont l'Europe fait aujourd'hui des affaires si grandes &

si difficiles. Faire beaucoup de bruit ; s'irriter ou s'alarmer pour des riens ; c'est bien plus déceler la petitesse de ses vues, que montrer une attention diligente à manier ses intérêts.

Que veut-on, que se propose-t-on avec cette politique de jalousie & de défiance que les peuples ont les uns à l'égard des autres ? Elle n'est bonne qu'à hâter le mal qu'on craint, & qui ne seroit peut-être jamais arrivé. Quelle folie de nous affoiblir pour empêcher que nos voisins ne s'agrandissent ! Toutes ces spéculations sur l'avenir, sont d'autant plus vaines aujourd'hui, que l'Europe semble se conduire au hasard, & que les alliances n'ont aucune stabilité. Si vos Magistrats de la paix jugent en arpenteurs de la puissance des Etats, je vous prédis que vous ne jouirez jamais d'un moment de repos. Il faudra imaginer un mot d'équilibre entre les puissances. Pour se faire une grande réputation de prudence, il faudra que vos Magistrats soient inquiets, hargneux, taquins, jaloux, incommodes, visionnaires & ambitieux. Il faudra qu'ils viennent, comme des chevaliers errans,

errans, se mêler des choses qui ne les regardent point, & réparer des torts dont ils n'ont point à se plaindre. En vérité, Milord, cette routine de tracasserie & d'inquiétude, que nos passions ont honorée du nom de politique, a été une des plus grandes sources des malheurs de l'humanité. Je ne conçois point pourquoi les Législateurs qui ont réglé les droits & les devoirs réciproques des citoyens pour entretenir la paix dans l'Etat, ont toujours négligé de faire des Loix pour régler les devoirs de leur Nation envers les étrangers, & conserver ainsi la paix dans la société générale des hommes. N'est-il pas évident que sans ce secours le droit des gens ne sera jamais établi sur des principes fixes, que la politique d'un peuple sera toujours incertaine & flottante, & que ses intérêts changeront aussi souvent que les vues & les passions des personnes qui les gouvernent successivement ?

Vos compatriotes, Milord, se sont fait beaucoup plus de mal par la politique que je blâme, qu'ils n'en auroient reçu de leurs ennemis ; & je

fuis fâché que par une suite des anciens préjugés que la guerre de Gustave-Adolphe, en Allemagne, nous a donnés, nous nous occupions tant des forces & des intérêts de quelques puissances qui devoient nous être indifférentes. Placés à l'extrémité de l'Europe, bornés par la mer, la Norvege & la Laponie, nous n'avons à craindre que la Russie qui ne peut avoir de conduite constante, & qui nous craindroit, si nous pouvions donner une certaine consistance à notre Gouvernement. Notre premier soin doit être de nous occuper de nous-mêmes. Que nous serions forts, si en marchandant notre alliance, les étrangers ne nous divisoient pas ! Osons croire que nous pouvons nous suffire à nous-mêmes ; déclarons à toute l'Europe que nous voulons la paix & que nous ne ferons la guerre que pour défendre nos possessions ; c'est-là le seul moyen d'arrêter le cours de cette corruption que les étrangers ont introduite parmi nous, & qui nous sera plus funeste que l'indifférence dont ils nous menacent.

Si ces réflexions sont justes, il est

aisé de deviner les Loix que le Législateur prescrira aux Magistrats de la paix. L'ambition nous fait regarder nos voisins comme des ennemis naturels qui nous gênent, nous empêchent de nous agrandir, & dont il faut se défier ; la justice nous les représentera comme des amis qui doivent nous aider & nous secourir, & la Loi doit nous ordonner de les traiter en alliés fidèles ; & de les guérir, par notre indulgence, des soupçons & de la jalousie qu'ils pourroient avoir. S'ils sont attaqués par une Puissance étrangère qu'ils ont offensée, faites tous vos efforts pour les concilier, & montrez que vous aimez la justice ; s'ils sont attaqués injustement, vous les défendez, parce qu'ils forment une barrière qui vous couvre. Vous ne vendrez point vos services pour ne pas ouvrir votre ame à l'avarice, & pour apprendre à vos alliés à ne pas vendre leurs secours. L'amitié n'est point vénale, & les Etats, de même que les particuliers, n'ont pu compter sur rien, dès qu'ils en ont fait un commerce honteux. Une République se piquera de générosité, si elle a